

ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservons nos rivières et notre territoire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE PROVINS

Extrait délibération n° 2025-35

Le sept octobre deux mille vingt-cinq, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à la salle Henri FOREGEARD, de la Ferté-Gaucher (77320) sous la présidence de M. DE VESTELE Philippe.

Date de convocation : 16/09/2025

Début de réunion : 18h10

Nombre de délégués titulaires en exercice : 38 - Quorum : 20

Présents : 23 - Votants : 24

EPCI	Titulaire Suppléant	Compétence		Nom	Présents	Représentés	Absents
Délégué au SMAGE des Deux Morin							
CA coulommiers Pays de Brie	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MARCILLY Fabrice			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. FOURNIER Pascal		Pouvoir à M. DE VESTELE	Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. THOMAS Cédric			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme TEMOIN-HADEY Marie Noëlle	X	Arrivée à 18h22	
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VAUDESCAL Jean-Louis			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MUSART Jean-Luc			Excusé
CA Pays de Meaux	Titulaire	GEMAPI		M. SARAZIN Régis			Excusé
	Titulaire	GEMAPI		M. ATTALI Didier			Excusé
CA Val d'Europe Agglomération	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VERDELLET Fernand	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DELVAUX Ghislain	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ROBBE Michel			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. SETHIAN Eddy	X		
CC des Deux Morin	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DE VESTELE Philippe	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme REIGNOUX Christine	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme LAFOND Marguerite	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ROUSSEAU Michael	X		
	Titulaire	SAGE		Mme RAIMBOURG Claude	X		
CC du Proinois	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. HANNETON Alain	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. BOULLOT Alain	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. M. MAZZUCHELLI Olivier			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ARTHUR Olivier			Excusé
CC Val Briard	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. CUYPERS Marc	X		
CC Brie Champenoise	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. COUSIN Jean-Marie	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme GOHIN Delphine	X		
	Titulaire	SAGE		M. GARCIA Juan	X		
	Titulaire	SAGE		M. COSTELET Guillaume			X
CC Sézanne Sud-Ouest Marnais	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. LIEGEOIS Michel	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DEGOIS Guy	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. LAHAYE José	X		
	Titulaire	SAGE		M. THUILLIER Jean-François			Excusé
CC Paysages de Champagnes	Titulaire	SAGE		M. LOMBARD Maurice	X		
	Titulaire	SAGE		M. MOUSSY Jean-François	X		
CA Epernay	Titulaire	SAGE		M. LHEUREUX Christian			X
	Titulaire	SAGE		M. DENIS Max	X		X
CC Sud Marnais	Titulaire	SAGE		M. GONCALVES Alain			X
CC Canton de Charly sur Marne	Suppléant	SAGE		M. BOURGEOIS Pierre	X		
CA Région de Château Thierry	Titulaire	SAGE		M. MOROY Alain			Excusé

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Michael

Le Président expose :

Considérant, la convention financière entre le SMAGE des Deux Morin et VNF pour l'entretien des ponts canaux à Esbly et à Condé Sainte-Libiaire en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2024.

Considérant la convention, VNF s'engage à participer à hauteur de 50% du montant TTC des opérations de désembâclement des ponts-canaux d'Esbly et de Condé-Sainte-Libiaire et du pare-embâcle appartenant à VNF sur le bras secondaire du Grand Morin situé devant le pont-canal d'Esbly.

Considérant le tableau détaillé ci-dessous des interventions réalisées par le SMAGE des 2 Morin pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 pour un montant de 65 274.00€

Entreprises	Factures	Montant des interventions sur le pont canal Condé-Sainte-Libiaire (€ TTC)
CDES	25 01 029	17 472
SEE	2552481	40 278
ED BOIS BRIARD	2025301	4 320
CDES	25 04 035	3 204
TOTAL		65 274
Montant refacturé à VNF		32 637

Considérant, la participation financière de VNF pour les travaux pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025 pour un montant de 32 637.00€, le comité syndical autorise le Président du SMAGE des 2 Morin a émettre un titre pour la refacturation au nom de Voies Navigables de France.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 24 POUR.

→La refacturation d'un montant de 32 637.00€ à VNF est accepté à l'unanimité.

Date de publication : 14/10/2025
 Président du SMAGE des Deux Morin
 Monsieur DE VESTELE Philippe

Certifié exécutoire
 Transmis en préfecture
 Le 14/10/2025
 Affiché le 14/10/2025
 Fait à La Ferté Gaucher, le 14/10/2025
 Le Président

